

**Allocution de S. E. M. Ali Hachani, Président du Conseil économique et social,
à l'ouverture de la session d'organisation de l'ECOSOC
New York, le 17 janvier 2006**

Excellences,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'accéder à la présidence du Conseil économique et social en 2006 et je souhaite faire part de ma profonde gratitude aux membres du Conseil pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Permettez-moi tout d'abord de remercier l'Ambassadeur Munir Akram pour l'excellence avec laquelle il a mené les travaux du Conseil l'an passé. Je souhaite également remercier mes collègues du Bureau, l'Ambassadeur Diego Cordovez de l'Equateur, l'Ambassadeur Agim Nesho de l'Albanie et l'Ambassadeur Johan C. Verbeke de la Belgique pour leur travail remarquable. Je félicite enfin les nouveaux membres du Bureau pour leur élection.

L'an passé, nous avons commémoré le soixantième anniversaire de la création des Nations Unies, à l'occasion duquel nous avons entrepris de donner un nouvel élan à l'Organisation. Le Sommet mondial de 2005 a déterminé, avec succès, la voix du renouveau. A présent, nous sommes dans la phase de mise en œuvre, au cours de laquelle l'ONU doit se doter des moyens lui permettant de relever les grands défis contemporains.

Le développement reste l'un des enjeux majeurs de ce monde « interconnecté ». L'ONU doit réaliser sa promesse de « promouvoir le progrès social et des niveaux de vie plus élevés dans une plus grande liberté ». La Charte a fait du Conseil économique et social le principal organe de coordination de l'action du système de l'ONU dans le domaine économique et social et dans les domaines connexes. Toutefois, il reste au Conseil à s'acquitter pleinement de la tâche qui lui a été confiée. Le document final issu du Sommet mondial opère un véritable tournant en conférant à l'ECOSOC de nouveaux mandats et de nouvelles fonctions afin de faire avancer l'agenda de l'ONU en matière de développement.

L'importance de ces fonctions et de ces mandats réside dans leur potentiel à faire progresser la mise en œuvre de l'agenda de l'ONU pour le développement au sens large, cette année et à l'avenir. Il s'agit donc d'un moyen pour faire sortir des millions de personnes de la misère et de la privation.

Il nous incombe de déterminer la voix à suivre pour procéder à un examen régulier, unifié et politiquement porteur de la mise en œuvre de l'agenda de l'ONU pour le développement. L'Examen Ministériel Annuel devrait constituer le point culminant des différents mécanismes de suivi mis en place par les entités du système de l'ONU, les Institutions de Bretton Woods et par les Gouvernements. Notre objectif doit être d'institutionnaliser un processus d'examen en continu apte à assurer l'application rapide et intégrée de l'agenda de l'ONU pour le développement, y compris des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'Examen Ministériel Annuel ne doit pas être considéré comme un événement ponctuel d'une journée, mais comme un processus permanent aux objectifs de moyen et long terme.

Le Sommet a également donné mandat à l'ECOSOC de promouvoir un dialogue global sur les politiques. Cette décision a ouvert la voix à la révision de la façon dont le Conseil s'acquitte de ses fonctions. Le Conseil estimera peut-être approprié d'en faire un élément important de son travail cette année. Je suggère que nous ayons pour but de faire de ce dialogue un lieu de débat ouvert à toutes les parties prenantes compétentes et intéressées, y compris la société civile, les représentants du secteur privé et le monde universitaire. Le thème du dialogue de cette année a trait à la création d'emploi et à l'emploi décent pour tous.

Si cette question est fondamentale pour l'agenda du développement dans son ensemble, elle l'est aussi vis-à-vis du dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale sur les migrations internationales et le développement. La mobilité des travailleurs, c'est-à-dire la l'accès à l'information sur les opportunités d'emploi dans le contexte de la mondialisation, ajoute une nouvelle dimension aux thématiques de la création d'emploi, des migrations des travailleurs qualifiés et de la question souvent débattue de la fuite des cerveaux. C'est pourquoi le résultat du débat de haut niveau peut être directement lié au dialogue de l'Assemblée générale.

J'ai l'intention également d'organiser des réunions préparatoires afin de galvaniser les différentes contributions à la session de fond du Conseil.

L'organisation d'un Forum biennal pour la coopération en matière de développement, mandaté par le Sommet mondial, donne à l'ECOSOC une occasion unique de créer un espace pour examiner de façon globale et à haut niveau la coopération internationale en matière de développement. Aujourd'hui, il n'existe pas de forum de ce type, capable de réunir tous les acteurs du développement pour faire le point sur la coopération bilatérale, multilatérale et la coopération sud-sud et pour promouvoir l'effectivité de l'aide au développement. S'il s'avérera peut-être impossible de faire fonctionner ce forum dès cette année, je suggère que la préparation du Forum de 2007 soit lancée dès que possible, dans les mois à venir. Pour en assurer le succès, nous devons faire preuve de la plus grande exigence quant à la qualité de la préparation, de la participation, de l'interaction et des résultats de cet événement.

Je considère ce Forum comme un saut qualitatif majeur pour renforcer l'impact des différents efforts déployés afin d'atteindre les objectifs de développement.

Les événements survenus l'an passé ont tristement mis en évidence la fragilité des progrès réalisés vers les objectifs de développement de long terme et leur vulnérabilité vis-à-vis des catastrophes naturelles. De plus, ces catastrophes ont donné lieu à des situations de crise humanitaire. Il faut donc à l'évidence renforcer nos capacités à répondre à ces situations. L'ECOSOC est dans une position unique pour promouvoir des réponses plus adaptées et mieux coordonnées de la part des Nations Unies et de leurs partenaires dans les cas de crise humanitaire. Les réunions de l'an passé sur la sécurité alimentaire en Afrique et sur la grippe aviaire ont montré le potentiel du Conseil à mobiliser et à répondre à des situations qui constituent une menace éminente pour les objectifs de développement à long terme. Je suis convaincu qu'au cours de cette année, nous renforcerons encore notre capacité à agir lorsque de telles crises surgissent. Toutefois, cela implique que, sans empiéter sur les fonctions d'autres organes du système de l'ONU, nous assurions la capacité de ce système à tenir le Conseil informé et à lui permettre de réagir rapidement.

Le Sommet mondial de 2005 aura également fait date en faisant avancer le consensus mondial sur les liens qui unissent le développement, la paix et la sécurité. Dans cet esprit, les Etats membres ont reconnu l'importance de l'effectivité du Conseil économique et social et ont adopté une approche cohérente et intégrée du développement. Avec la création de la Commission sur la

consolidation de la paix, l'ECOSOC continuera à faire des incursions dans les domaines de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix au lendemain des conflits. Nous sommes supposés, à mon sens, élaborer des procédures afin de travailler étroitement avec la Commission sur la consolidation de la paix et veiller à ce qu'une approche intégrée de la paix et du développement prévale, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre dernier. Cette coopération sera particulièrement intéressante pour les sept (7) Etats de l'ECOSOC qui seront également membres de la Commission.

Cette année sera cruciale en ce qu'elle déterminera le cours des réformes entreprises. Ces réformes amélioreront le travail de notre Organisation, mais elles seront surtout décisives pour le renforcement de la coopération internationale pour le développement.

Nous n'avons jamais été aussi proche d'un cadre unifié pour la coopération internationale en matière de développement. Nous sommes non seulement parvenus à un consensus mondial sur un ensemble d'objectifs et de cibles pour le développement, mais nous nous sommes également mis d'accord pour que la poursuite de ces objectifs donne lieu à une action cohérente, conséquente et coordonnée.

Dans ce contexte, j'aimerais faire référence au Sommet mondial sur la société de l'information. Le document final qui en est issu, adopté à Tunis en novembre dernier, confie à l'ECOSOC un mandat important en matière de supervision et de suivi de l'application des décisions du Sommet. Le Conseil devra également veiller à ce que les efforts déployés pour mettre le potentiel des technologies de l'information et de la communication au service du développement contribuent à faire avancer l'agenda des Nations Unies pour le développement au sens large.

Notre principal défi est de donner effet à ces nouveaux mandats afin d'accroître la capacité du Conseil à agir avec efficacité et sens des responsabilités. Nous devons traduire nos promesses et nos engagements en matière de développement dans la réalité. A cette fin, nous devons redoubler d'efforts et améliorer la performance et la coordination de nos organes subsidiaires, condition du renforcement de l'action de l'ONU en matière économique et sociale. Nous devons donc saisir les opportunités que le Sommet mondial de 2005 a données au Conseil.

A cet égard, je suis tout à fait conscient du fait que nous ne pourrons pas tout résoudre en une seule année. Mais nous pouvons au moins jeter les fondations. L'Assemblée générale nous donnera bientôt des lignes directrices dans ce sens. Toutefois, le Conseil lui-même doit s'acquitter des tâches qui lui reviennent en propre. Je propose que nous démarrions nos travaux dès l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale. Nous devons faire preuve, dans l'application des mandats, de la même ambition que celle de nos dirigeants lorsqu'ils nous ont confié ces nouvelles fonctions. Nous devons tous œuvrer pour que l'ECOSOC devienne l'instrument à même de créer une dynamique politique en faveur de l'agenda des Nations Unies pour le développement et du suivi de sa mise en œuvre.

Permettez-moi pour conclure de souligner l'importance que j'accorde à notre contribution au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies. Je pense que la réforme actuelle de ce Conseil est essentielle pour réaliser nos promesses en matière de développement, conformément aux résultats des grandes conférences et sommets. On ne saurait limiter la réforme du système de l'ONU et la mise en pratique des nouvelles fonctions du Conseil à un simple exercice de réforme institutionnelle. Le but ultime et les critères d'application de notre action sont de sauvegarder et d'améliorer la vie de millions de personnes.

Assurer la présidence de l'ECOSOC est pour moi un véritable privilège et je me réjouis à l'idée de travailler en harmonie avec les membres du Conseil et avec le Bureau sur les tâches importantes dont nous devons nous acquitter.

Merci de votre attention.